

Objekttyp: **Issue**

Zeitschrift: **Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles**

Band (Jahr): **2 (1867)**

Heft 7

PDF erstellt am: **02.05.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Le Rameau de Sapin.

Juillet 1867

organisé par le Club jurassien

M. E.

## Réunion générale du Club jurassien.

Le 30 mai dernier, les diverses sections du Club jurassien avaient leur rendez-vous au Creux du Van, pour la réunion générale de l'année. Déjà la veille, le Loclois, au nombre de 25 à 30, s'étaient établis à la ferme Robert, avec deux de leurs professeurs, M. L. Oret et M. Guillaume. Vers huit heures du matin, on vit arriver par tous les sentiers de la montagne des bandes de clubistes, le rameau de sapin à la boutonnière, le sac sur le dos, les uns en habit de cadets, les autres en bourgeois, la plupart jeunes, les autres d'un âge mûr, mais tous gais et animés d'une égale ardeur. Le temps était magnifique; dans le ciel pur brillait le soleil radieux, la brise caressait le feuillage naissant, et les oiseaux chantaient parmi les arbres de la forêt. Bientôt deux à trois cents personnes sont rassemblées sur la pelouse, à l'ombre des hileuls de la ferme Robert; les sections se serrent autour de leur drapeau; chacun s'assied sur l'herbe, le bureau prend place autour d'une table rustique et la séance commence.

Le Président, M. le Dr. Guillaume, fait un rapport détaillé sur l'état de la société, les actes du Comité central et les travaux des sections. — Les publications du Comité central sont : *Le Rameau de Sapin* qui continue à être rédigé et autographié par M. L. Farre prof.; les vignettes sont dues pour la plupart à Mme Farre, d'autres à M. M. G. Grisel et Bachelin. Le journal compte un milliers d'abonnés. — 2<sup>e</sup>: la Carte de Neuchâtel et Châumont d'après un dessin donné obligamment par M. le Dr. Colonel de Mandrot. — 3<sup>e</sup>: le panorama de la chaîne des Alpes, d'après la collection de M. le prof. Farre. — Ces publications, dont la composition est entièrement gratuite, sont vendues au profit de la Caisse du Club-jurassien. — Les 48 planches de papillons du Jura, dessinées sur pierre par Mme Farre, sont terminées depuis le mois d'Avril, et n'attendent que le texte qui doit les accompagner pour être livrées au public. Des spécimens de ce travail considérable sont soumis à l'examen de l'assemblée. — Enfin le Comité central s'est chargé de transplanter dans le jardin anglais de Neuchâtel, la collection des plantes alpines du Jardin d'horticulture, donnée au Club par M. Ch. Godet. Ces frais ont été couverts par une séance publique.

Quant aux sections, celles de la Sagne, de la Chaux-de-Fonds, du Val-de-Ruz et de l'Areuse se sont particulièrement distinguées par leur zèle et leur activité. Aussi le Comité central leur a-t-il décerné, à titre d'encouragement, des objets utiles à leur recherches, tels que marteaux de géologie, thermomètres portatifs, microscopies, filets à papillons &c. — Trois nouvelles sections, celles des Brenets, de Beraix et de Genève se sont constituées et attendent leur réception définitive. — Aujourd'hui la société compte 10 sections et un effectif de 445 membres.

Le Président, ayant terminé son rapport, déclare ouverte la 3<sup>e</sup> séance générale du Club jurassien.

Un procès-verbal au renouvellement du bureau et du Comité central. Les bulletins sont délivrés et un vote au scrutin secret, dont les diverses opérations ne troublent pas la quiétude des oiseaux dans la feulée, confirme les principaux titulaires dans leurs fonctions. Sont réélus : M. le Dr. Guillaume, Président — M. M. L. Farre et Andréae Vice-présidents — G. Leuba, Secrétaire — E. Lambelot, Caissier.

Les trois sections nouvelles des Brenets, de Beraix et de Genève sont reçues par acclamation et les échos du Creux du Van répètent les hymnes provoqués par cette cérémonie. À une allocution, faite d'une voix émue par le Dr. Guillaume et adressée surtout à nos compatriotes de Genève, qui ont bien voulu se ranger sous la bannière du Club-jurassien, pour marcher sur les traces de leurs illustres pères, répond M. Fatio, Président de cette section, au nom des 80 membres qui la composent et dont quelques-uns vont suivre au Creux du Van.

Un épisode vient encore exciter l'enthousiasme de l'assemblée, c'est la lecture de plusieurs lettres envoyées par



A.B. d'après A. VUOGA.

des membres honoraires qui, ne pouvant se rendre au Croix du Van, n'ont pas voulu laisser cette fête, sans un témoignage de leur vif intérêt et de leur sympathie. Elles sont signées par M. M. Chavannes (Ormont dessus), Urbain Olivier, Engelhardt (Morat), Baron de Buren, Quiqueret, Fritz Berthoud, Lang prof., Simler, L. Semeria: cette lecture est accueillie par des applaudissements en l'honneur des amis qui ont ainsi trouvé le moyen d'être présents par le cœur à notre joyeuse réunion.

11<sup>e</sup>: le prof. Sacc présente le rapport du jury chargé d'examiner les travaux des jeunes membres de la Société, et il proclame les noms de ceux qui ont mérité des encouragements. En première ligne Paul Vuoga, B. Huguenin, G. de Truquet, P. Zwahlen, L. Perrier, L. Delachaux, G. Leuba, Paul Robert, Ali-Ville, Maroisin, Lehmann, Quinché, A. Bühlert *ex: -*. Une cinquantaine de volumes de science et d'objets utiles aux observations sont ainsi distribués. Ils sont dus <sup>en partie</sup> à la bienveillance du Département de l'Instruction publique et de la Société d'Utilité publique et à la générosité de M. M. Dedor et Sacc. Le reste a été acheté par la caisse du Comité central.

A 10<sup>42</sup> heures, la séance est transportée à la Fontaine-froide. Là, disséminés à l'ombre des sapins, parmi les saxifrages et les aspérulets en fleurs, autour du vieux bassin de bois qui reçoit l'eau glacée de la source, les clubistes ouvrent leurs sacs, sortent leurs vivres et prennent part à l'un de ces repas champêtres, dont l'appétit, le contentement et la joie font les frais et auprès desquels pâlissent les plus splendides festins.

Bientôt une tribune est improvisée; un rocher couvert de mousse en fait les frais; des communications entre mêlées de discours, de chants et de morceaux de musique, captivent de nouveau l'attention des assistants. Paul Robert rappelle le souvenir de l'illustre Albert de Haller qui visita le Creux du Van en Juin 1739 et y inscrivit son nom. A. Bühlle<sup>r</sup> lit une notice sur les soins que réclament les collections de papillons. — M. M. Monnier, Conseiller d'Etat, Béguin préfet de Boudry, Ch. Vouga D<sup>r</sup>, Ch. Godet, l'auteur de la Flore du Jura, Andreæ de Fleury, Mirabeau de Genève font assaut d'éloquence dans de brillantes improvisations. — M. M. Meylan prof<sup>r</sup> et Barthélémy font entendre des chants où la beauté de la voix rehausse le charme des mélodies. Enfin la musique du corps des Cadets de Neuchâtel jette aux échos du Cirque les notes vibrantes de ses cuivres. — Mais les heures inexorables s'écoulent trop rapides, le temps manque pour entendre plusieurs communications annoncées. Encore un houm<sup>r</sup> au Creux du Van et l'on redescend à la ferme Robert, après avoir pris congé de nos amis les Genevois qui garnissent le sentier de la Grand'V<sup>e</sup> et traversent la montagne pour aller prendre le chemin de fer à St. Aubin.

On profite d'une courte halte pour entendre une composition de A. Jauser sur le printemps nefaste de 1867, une lecture, par M<sup>r</sup> L. Favie, d'une notice intéressante de M<sup>r</sup> Fritz Berthoud, sur Gilbert Cousin, disciple et ami d'Erasme. Enfin M<sup>r</sup> Stoll clô<sup>t</sup> la journée en lisant une poésie "aux grimpeurs du Jura" par une plume anonyme.

Il est 3 1/2 heures; les clairons donnent le signal du départ, chacun boucle son sac, ramasse son bâton, et l'on se met en route pour Noiraigue où l'on arrive à 4 heures. Les jeunes gens de la Chaux-de-Fonds, leurs professeurs et les parents de plusieurs d'entre eux remontent sur les deux chars de promeneurs qu'ils ont amenés; les jeunes garçons et leur excellent instituteur regagnent la voiture à échelles qu'ils ont laissée au haut de la Côte; un grand nombre se mettent bravement en route à pied, malgré la poussière et la chaleur, enfin, les moins ingambes prennent place dans les wagons du Chemin de fer en compagnie de M<sup>r</sup> M. Desoz et Escher de la Linth qui ont bien voulu honorer la fête de leur présence. — A 5 heures on se sépare, aux cris mille fois répétés de "au revoir, à l'an prochain"!

La Rédaction.

Monsieur le Président du Club-jurassien.

Bellerive près Delémont 17 mai 1867.

L'année dernière, le 23 Août, à l'ombre du bloc erratique, la Pierre à bot, rappelant une des catastrophes subies par notre globe, vous m'avez fait l'honneur de me donner un diplôme de membre du Club jurassien. Ce serait donc pour moi un devoir d'aller cette année renouveler connaissance avec la studieuse jeunesse neuchâteloise et de nous serrer affectueusement la main au nom de tous. Mais les affaires et l'âge me retiennent sur les bords de la Byrse, et je ne pourrai contempler avec vous le majestueux amphithéâtre du Creux du Van.

En nommant une rivière du Jura, la Byrse, permettez-moi de vous dire quelques mots de ses anciens habitans. Le cours d'eau, qui sort des montagnes quasi Neuchâteloises, et va se perdre dans le Rhin près de Bâle, était jadis bordé de forêts, ou tout au moins de saules, d'aulnes et d'autres arbres qui se plaisent au bord des eaux. Tous y croissaient paisiblement, ils entendaient rarement retentir les coups de la hache. Leurs racines tortueuses, leurs rameaux inférieurs formaient dans l'eau des fouillis presque impénétrables à la loutre, et inaccessibles aux filets et à l'hameçon. Les rameaux plus élevés étaient la demeure de myriades d'insectes. Les premières servaient de retraite aux poissons et les secondes offraient à ceux-ci, durant l'été, un abri propice et une nourriture abondante. La Byrse était alors peuplée de poissons qui lui sont maintenant inconnus. Mais la pêche était en même temps réservée à des classes privilégiées, la noblesse et le Clergé. On l'affirmait, moins pour la vente du poisson, que pour l'approvisionnement des châteaux et des monastères. C'est à peine si la femme en couche osait faire prendre un nombre de truites très limité par les règlements; aussi n'y avait-il qu'un seul instrument de pêche par village pour l'usage exclusif des femmes en cet état.

Les actes des XIV et XV<sup>e</sup> siècles et plus tard encore, nous apprennent que le saumon remontait fort loin dans la Byrse, franchissant les écluses naturelles de Grellingen et de Laufor, et que la pêche était une source importante de revenus pour quelques seigneurs. Il y avait alors plusieurs variétés de truites, des barbeaux, des brochets, quelques anguilles, des ombres à foison, plusieurs poissons blancs, du menu fritin et une multitude d'écrevisses. — Il y a 50 ans, je rencontrais encore dans mes filets quelques-uns de ces divers poissons, mais d'année en année les espèces ont disparu, les individus sont devenus plus rares et toujours plus petits. On ne trouve plus que quelques truites, très peu d'ombres, quelques meuniers, et quant aux espèces précédentes, elles ont cessé d'exister.

La plupart des affluents de la Byrse, tels que la Sorne, la Liselle, la Lucelle, la Scheulte, la Rauss et vingt autres ruisseaux nourrisseraient des poissons en abondance. J'ai encore vu des truites et des goujons dans des ruisselets où l'on ne trouverait plus un tétrapode. Les bords des rivières recelaient de nombreux oiseaux d'eau. En automne, on voyait s'y abattre des volcans d'oies et de canards sauvages. Des hérons étaient très communs; quelques individus y passaient même l'été et y élavaient leur famille. Tout cela encore a disparu; c'est à peine s'il reste ça et là quelques merles d'eau et de rares martins-pêcheurs. Le désert s'est fait sur le bord des cours d'eau comme dans leurs ondes. Il s'est étendu aux forêts et à nos campagnes, où le gibier à poil n'est plus qu'un mythe et celui à plume, tantôt un souvenir.

Quelle est la cause de cette dépopulation générale? Hélas! elle est facile à deviner. C'est l'enrichissement de l'homme. De même qu'en Amérique le sauvage fuit devant le défrichement des terres qui lui enlève ses moyens d'existence, ainsi chez nous l'accroissement de la population a fait accroître les cultures; les forêts, les rangées d'arbres qui bordaient nos rivières, ces sources de pâture, ces refuges du poisson ont disparu. La faulx impitoyable descend jusque dans les eaux pour atteindre les jones, et le poisson sans abri, sans repos, privé de pâture suffisante déserte ces eaux inhospitalières, et avec lui, pour le même motif, disparaissent les oiseaux, il est vrai ses ennemis, mais qui ne lui faisaient qu'une guerre modérée et non pas d'extermination.

Avec le défrichement est arrivée la liberté presque illimitée de la pêche, et à sa suite des nuées de pêcheurs, avides, des engins de tous genres. Les mailles des filets se sont raccourcies, les hameçons se sont faits plus petits, des pêcheurs de tout âge courrent les bords des rivières, des ruisseaux, des ruisselets, infiniment plus redoutables que les loutres, ces loups de nos anciens cours d'eau. Rien n'échappe à leur aridité; tous semblent avoir lu la fable du "petit poisson et du pêcheur", tant ils la mettent constamment en pratique. Non seulement on ne laisse plus au poisson le temps de grandir, mais on ne lui permet plus de se reproduire, on l'extermine avant l'âge et le moment du frai semble choisi à dessein, pour épuerer d'autant plus promptement nos rivières.

C'est en vain que des hommes intelligents et zélés essaient de repeupler nos cours d'eau par la pisciculture; autant vaudrait semer du blé sur une route fréquentée. Si la loi ne les seconde pas, leurs efforts resteront infructueux. La législation ne peut remédier à la première cause de la perte du poisson, mais bien à la seconde. Elle doit donc limiter les droits de pêche, faire agrandir les mailles des filets et les hameçons. Mettre à ban tous les ruisseaux et même quelques cantons de rivière, punir sévèrement les infractions aux ordonnances de pêche, les colporteurs de poisson pris dans les saisons et quartiers défendus, ou n'ayant pas les dimensions voulues. Par quelques mesures analogues, on donnera au poisson le temps de se reproduire, de croître et de prospérer, nos cours d'eau deviendront productifs, ce sera une richesse qui ne coutera rien à personne et même la multiplication du poisson aura un autre avantage qu'on apprécie trop peu. On recommande partout la protection des oiseaux qui détruisent les insectes et l'on ne remarque pas assez que le poisson remplît le même but, puisque la plupart sont essentiellement insectivores.

Les faits que je signale pour les eaux de la Byrse existent également dans les Cantons de Neuchâtel et je désire que les observations d'un vieux pêcheur ne soient pas trop déplacées sur les cours d'eau néboriens.

#### Quiquerex, ingénier des mines.

Cette lettre, qui peint si bien la dépopulation des cours d'eau du Jura bernois, a été lue au Creux-du-Van, le 30 mai. Elle a été accueillie avec un vif intérêt et a paru reproduire si exactement une situation qui nous est commune, qu'on en a demandé généralement la publication. — Déjà au XIV<sup>e</sup> siècle, des Neuchâtelois, animés d'un esprit de sagesse et de prévoyance, demandaient que la pêche fût soumise à des règlements sévères. Ces règlements furent faits, on les a conservés, mais nous savons qu'ils ne furent jamais exécutés. — Chez nous aussi, on entend des vieillards scier: "il y a 50 ans, notre lac et nos cours d'eau étaient riches en poissons; aujourd'hui, c'est le désert!" — Vous pourrez leur demander ce qu'ils ont fait pour porter remède à la destruction, sinon pêcher à outrance et à l'enri les uns des autres, comme ils furent pressés d'en finir. Les regrets stériles ne conduisent à rien, il faut autre chose. Si l'on dépensait autant d'énergie pour repeupler, qu'on en a mis à détruire; si l'on déployait, dans un but conservateur, autant d'émulation que jadis dans le gaspillage, si, subordonnant l'egoïsme à l'intérêt-général, les honnêtes gens s'entendaient pour réprimer les abus, on parviendrait à organiser l'ordre et à mettre un terme à des pratiques déplorables.

La Rédaction.